

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VILLAGE DE VAL-DAVID, TENUE
LE 9 JANVIER 2007**

RÉSOLUTION
07-01-12

OBJET : Appui au Comité régional pour la protection des falaises

- ATTENDU la demande d'appui du Comité Régional pour la Protection des Falaises (CRPF), en date du 20 décembre 2006;
- ATTENDU que ledit comité œuvre principalement pour la protection du massif des falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte ainsi que les forêts environnantes;
- ATTENDU que ce projet de protection viendra bonifier et offrir à la région un territoire naturel exceptionnel pour les loisirs en nature;

À CES FAITS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL LÉVESQUE


ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal du Village de Val-David appui le Comité Régional pour la Protection des Falaises (CRPF) dans le cadre de son programme de protection du massif de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte ainsi que les forêts environnantes.

ADOPTÉE

Vraie copie certifiée

À Val-David, ce 10 janvier 2007


André Desjardins, g.m.a.
directeur général